



Double de clé salarié-employeur

Par **Raudan**, le **14/12/2012 à 18:07**

Bonjour, Bonsoir, rnrnMon employeur veut m'obliger à mettre un nouveau cadenas à mon vestiaire avec une clé pour moi et le double pour lui. rnrnA t'il le droit de me l'imposer et d'avoir un double de clé ? rnrnrnMerci pour vos réponses !!

Par **pat76**, le **15/12/2012 à 16:51**

BonjourrnrnVous n'avez pas à donner le double de la clé du cadenas de votre vestiaire à votre employeur si vous il entrposé uniquement vos affaires personnelles.rnrnSi celui-ci veut savoir ce qu'il y a dans votre vestiaire il peut en exiger l'ouverture devant vous ou devant un témoin si vous êtes absent.rnrnInformez l'inspection du travail de la situation.rnrnVous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?